



COMMUNIQUE DE PRESSE

- 25.08.11



Une rentrée sous le signe de l'environnement et des économies !

A l'approche de la rentrée des classes, enfants et parents arpentent les rayons pour remplir les cartables. Or, comme tout produit que nous consommons, les fournitures scolaires ont des impacts non négligeables sur l'environnement, de leur fabrication à leur élimination. C'est pourquoi en cette période d'achat, l'ADEME rappelle quelques réflexes utiles pour un cartable plus léger pour l'environnement et pour le budget de rentrée. « Saisissons l'occasion des traditionnelles courses de la rentrée scolaire pour sensibiliser les enfants aux impacts de la consommation sur l'environnement, c'est ce que le Ministère et l'ADEME proposent aux familles à travers leurs conseils d'achat de la rentrée scolaire », souligne Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

A savoir : la réduction des impacts environnementaux d'un produit passe non seulement par son mode de conception mais également par le choix des consommateurs en magasin et leur comportement lors de l'utilisation du produit.

Trois étapes pour réussir sa rentrée :

1ère étape : je vérifie l'état des fournitures de l'an dernier et j'évite ainsi les achats doublons ou inutiles

Lorsque l'on se lance dans de nouveaux achats, il est indispensable de vérifier les fournitures déjà acquises et les produits à remplacer s'ils sont véritablement hors d'usage. La règle, les ciseaux, le taille-crayons, la trousse... tout comme le cartable, n'ont pas nécessairement besoin d'être changés tous les ans.

La rentrée peut être l'occasion d'expliquer à votre enfant que chaque produit acheté a un impact sur l'environnement au moment de sa fabrication, de son transport, de son utilisation et même de sa fin de vie, etc. Par exemple, lui montrer que l'on peut concilier économie, environnement et esthétisme en prenant soin et en conservant ses affaires d'une année sur l'autre, quitte à les « relooker » pour qu'il puisse servir un an de plus...

Ces quelques conseils en tête, on réalise non seulement des économies mais on réduit surtout la quantité des déchets occasionnés.

Le saviez-vous ?

Un sac à dos en polyester de 3 kg émet, de sa fabrication à son élimination, environ 59 kg de CO₂. Autrement dit, utiliser un cartable de l'année précédente au lieu d'en acheter un nouveau revient à éviter autant d'émissions de CO₂ que ce qu'émet en moyenne une voiture sur 370 km. En 2008, il y avait en France 3,2 millions de collégiens. Si, entre la 6^{ème} et la 3^{ème}, chacun achetait un sac à dos tous les 2 ans seulement, on éviterait de jeter chaque année 1,6 million de sacs à dos, ce qui représente étalé sur le sol, la surface de 28 terrains de football.

2ème étape : j'adopte les bons réflexes pour un shopping responsable

Pas de précipitation, avant d'établir la liste définitive des vos fournitures scolaires, attendez de connaître les indications des enseignants (agenda, cahier, équipements sportifs...) afin de choisir le bon modèle, ce qui évite les achats inutiles parce que non adaptés aux demandes. De même, assurez-vous de la réelle utilité d'un produit qu'un enfant pourra réclamer, qui plus est s'il n'est pas mentionné dans la liste de l'enseignant.

La liste des fournitures rédigée, le temps est venu de choisir des produits conformes à ses besoins et plus respectueux de l'environnement.

- **Privilégier la durée de vie et la solidité du produit.** La résistance du produit et son design sont importants à prendre en compte et ce, plus qu'un simple effet de mode vite dépassé l'année suivante.
- **Se référer aux écolabels** qui garantissent au consommateur un sérieux sur la qualité du produit et un impact environnemental réduit lors de son cycle de vie, de sa fabrication à son élimination. Pratiques et fiables, l'objectif de ces écolabels est d'accompagner le consommateur vers une consommation plus responsable. Il existe aujourd'hui une très large gamme de produits écolabellisés en grandes surfaces, librairies ou autres lieux d'achat et à des prix très raisonnables.

Comment se repérer dans la jungle des labels?

Un petit décodage de la signalisation :

Les **écolabels**, mis en place par les pouvoirs publics, garantissent à la fois la qualité d'usage d'un produit et ses caractéristiques écologiques.

Deux écolabels sont délivrés en France : l'**Ecolabel** européen pour le marché de l'Union Européenne et la marque **NF Environnement** pour le marché français. L'offre de produits éco labellisés augmente chaque année et concerne aujourd'hui une large gamme de fournitures scolaires.

Ainsi, **l'Ecolabel européen est disponible pour le papier à copier et le papier graphique.** La présence du label garantit une consommation d'énergie limitée lors de la fabrication, un moindre rejet de substances toxiques dans les eaux ou encore la gestion durable des forêts.



Les cahiers peuvent bénéficier quant à eux de la marque NF Environnement. Sa présence signifie que leur mode de production limite les impacts environnementaux liés à l'impression et à la fabrication du produit. Ce label intervient aussi pour tous les **stylos, surligneurs, feutres, crayons, marqueurs, stylos plume ou porte mines.**



Certains produits sont porteurs d'écolabels étrangers qui garantissent eux aussi des qualités environnementales : l'écolabel Allemand **Blue Angel** ou encore l'écolabel des pays nordiques **Nordic Swan**.



Il existe également des labels privés issus d'initiatives d'entreprises ou d'associations et qui bénéficient d'une vérification par une tierce partie indépendante. Par exemple, **les labels FSC** ou **PEFC** présents dans les rayons papeterie garantissent que le papier ou le bois (pour les règles) utilisé est issu de forêts dont l'exploitation est encadrée pour en limiter les impacts économiques, environnementaux et sociaux.

Il est important de noter **qu'un produit éco labellisé se situe dans la gamme des prix du marché : il ne coûte souvent pas plus cher qu'un produit de marque.** On constate en grande surface, qu'un cahier labellisé NF Environnement se situe dans une gamme de prix moyenne : il est un peu plus cher qu'un cahier « premier prix » mais également moins cher qu'un cahier similaire de grande marque.

En savoir plus sur www.ecolabels.fr

- **Privilégier les produits rechargeables plutôt que jetables** : par exemple, porte-mines, stylos plume... plus économiques et écologiques à l'usage.
- **Lorsque je ne trouve pas de produit porteur d'un écolabel, j'essaie de choisir des produits à base de matières recyclées** (règles, stylos, classeur, trousse, agenda...). Une gamme de produits « recyclés » se développe depuis quelques années dans le commerce.

Et pour aller plus loin :

- privilégier les produits les plus simples telles que les gommages en caoutchouc naturel non teintés, les règles non colorées et non vernies,
- adopter de préférence des colles sans solvant,
- préférer les produits les moins emballés.

Et bien sûr... lors du shopping de la rentrée, penser à prendre un sac réutilisable !

- **Vous pouvez aussi acheter d'occasion** : dans les recycleries, les ventes des associations, les vide-greniers, les bourses aux livres... vous pourrez trouver cartables, calculatrices, livres scolaires, bureaux et vêtements d'occasion en bon état car ayant peu servi.

3^{ème} étape : j'adopte un comportement économe toute l'année

Au-delà de l'acte d'achat, chacun doit poursuivre ses bonnes pratiques par des gestes simples en :

- **sensibilisant les enfants à prendre soin de leurs affaires**: par exemple, refermer les bouchons des stylos, réutiliser le verso d'une feuille usagée pour du papier brouillon, recharger les produits rechargeables tels que stylos ou porte-mines, etc. Pour donner du sens à leurs gestes, expliquez-leur les conséquences d'une consommation trop importante sur l'environnement et à l'échelle de la Terre.
Plus d'informations sur le site pédagogique www.mtaterre.fr
- **sensibilisant les enfants au quotidien dans leur vie scolaire** : aller dans la mesure du possible à l'école à pied ou en vélo plutôt qu'en voiture, utiliser les transports en commun, pour les plus petits, préparer son goûter avec gourde et boîtes réutilisables, etc.
- **en veillant à la fin de vie de leur matériel électrique et électronique** (calculatrice, chargeur, ordinateur, imprimante): s'il est encore fonctionnel, je peux le donner à des associations ou le revendre lors d'un vide grenier par exemple. S'il est hors-d'usage, **je le ramène au magasin à l'occasion de son remplacement par un matériel neuf, ou à défaut** je le porte en déchèterie ; dans les deux cas, il fera l'objet d'un traitement spécifique adapté.

En Gascogne, une initiative réussie...

A l'occasion de la rentrée 2011, la Direction Régionale Aquitaine de l'ADEME et le Conseil Général de Gironde ont souhaité donner aux parents et aux élèves des indicateurs spécifiques pour les aider à mieux se repérer lors de l'achat des fournitures scolaires. Tous les incontournables de la rentrée sont passés en revue. Un petit aperçu ? Pour les correcteurs, mieux vaut opter pour le ruban correcteur en forme de souris ; pour les colles, préférer le format bâton plutôt que liquide ; pour les feutres, les choisir de préférence à l'eau, lavables, sans odeur et sans parfum.

Ces conseils et d'autres encore sont disponibles dans le « Guide d'achat des fournitures », il ne reste plus qu'à cliquer sur le lien pour les découvrir :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/CartebleSain.pdf>

Plus d'informations disponibles dans l'espace Eco-citoyens de l'ADEME
« Vos achats pour la rentrée »
<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-achats/bien-acheter/fournitures-scolaires>

Et pour aller plus loin :

Retrouvez le dernier numéro ADEME & Vous consacré à l'éducation environnementale des jeunes, un dossier spécial sur l'ensemble des actions menées par l'ADEME à destination des jeunes et leurs enseignants, disponible gratuitement en téléchargement sur le site de l'ADEME :

<http://www.ademe-et-vous.ademe.fr/>

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr